

Jérôme Rablade a aujourd'hui 23 ans. Pilote avion, ULM et planeur, il poursuit ses études d'ingénieur en mécanique.



Le carnet de vol électronique

Ils ne sont pas qu'une simple version numérique du papier. Les carnets de vols électroniques sont aussi des outils qui rendent de nombreux services. Avant de vous présenter Cloudy dans un prochain numéro, voici l'interview de Jérôme Rablade, un jeune pilote qui avait seulement 15 ans quand il a conçu carnet-de-vol.fr

Info-Pilote - Quels avantages a le carnet de vol électronique sur la version papier ?

Jérôme Rablade - Les intérêts sont multiples. Déjà, le carnet de vol électronique calcule les totaux de vos heures de vol, sans fautes. Finies les erreurs de calcul d'heures et le report des minutes. Ensuite, si vous pratiquez plusieurs disciplines, vous avez accès à plusieurs carnets de vol en un seul et même endroit : planeur, hélicoptère, avion, ULM et bientôt les ballons et parapente... Vous pouvez avoir un carnet de vol professionnel (FCL 1.080) ou privé (carnet bleu). Vous pouvez sauvegarder votre tracé GPS, le visualiser sur Google map, sauvegarder la météo du jour, analyser vos dépenses, obtenir les statistiques de votre pratique du pilotage, ajouter des colonnes personnalisées et accéder à ces données où que vous soyez. C'est aussi une sécurité car vous sauvegardez aussi, de cette façon, votre carnet papier en cas de perte ou de vol. Enfin, c'est une super manière de se souvenir de ses vols après quelques années.

I.-P. - Qu'est-ce que les statistiques d'un carnet de vol apportent au pilote ?

J. R. - Seul ou avec votre instructeur, vous pouvez analyser votre pratique au fil des mois, des années. Vous pouvez clairement voir vos heures en solo, en double, en vol de nuit, mono ou multi moteur. Vous pouvez mettre en corrélation vos dépenses et la gestion de votre budget sur une année et par type de machine... En résumé, ça vous permet de prendre un peu de recul par rapport à votre pratique et ainsi mieux la gérer.

I.-P. - Comment faire pour adopter le carnet de vol électronique en cours de route ?

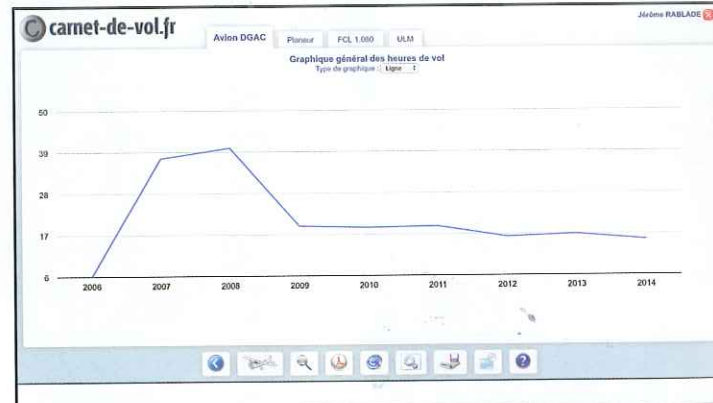
J. R. - Si vous êtes patient, ou si vous n'avez pas beaucoup d'heures, de vols il vous sera facile de les reporter sur votre carnet de vol électronique. Si le travail est trop fastidieux vous pouvez simplement reporter vos totaux et démarrer à partir de cette base. Vous pouvez également importer un fichier informatique au format Excel ou CSV et il sera automatiquement converti.

I.-P. - Le carnet de vol électronique est-il reconnu par la DGAC ?

J. R. - La demande est en cours mais, à ce jour, le carnet de vol électronique n'est pas reconnu officiellement. Néanmoins tout est prévu, vous pouvez imprimer en PDF chaque page de votre carnet de vol électronique et elle se colle au bon format exactement en lieu et place dans votre carnet de vol papier.

I.-P. - Votre application existe sur smartphone ?

J. R. - En fait, il n'y en a pas besoin, l'affichage est optimisé pour smartphone. Une simple connexion à internet suffit, pas besoin d'installer d'appli.



I.-P. - Travaillez-vous sur d'autres développements ?

J. R. - Oui, je termine de mettre au point une alarme pour prévenir le pilote avant que ne périmé son médical, pour l'avertir quand renouveler sa licence et l'aider à bien respecter ses minima d'heures de vol par an pour les renouvellements. On peut aussi imaginer des fonctions comme le rappel en amont d'un examen comme le FCL 1.028 par exemple et ainsi aider le pilote à maintenir à jour toutes ses qualifications pour ne pas se trouver au dépourvu. C'est une manière d'accompagner et de soulager le pilote dans la pratique de son loisir. Je réfléchis aussi à une façon de stocker et partager les photos d'un vol sur ce site.

I.-P. - Combien ça coûte et peut-on exporter son carnet de vol ?

J. R. - Vous pouvez essayer le carnet de vol électronique gratuitement pour 20 vols par carnet afin de découvrir la formule. L'abonnement pour un an et stockage illimité est à 25 € TTC. Oui absolument, on peut l'exporter dans plusieurs formats et à tout moment. ●
Propos recueillis par Jean-Marie Urlacher

Prochainement un autre carnet de vol électronique, celui d'Atlantic Training (Cloudy), sera présenté. La FFA, consciente des évolutions technologiques, essaie à la fois de présenter la palette des produits existants et de soutenir plus particulièrement les initiatives qui lui semblent le mieux correspondre aux attentes des pilotes et des clubs.